

APPEL À CANDIDATURE



RÉSIDENCE D'ARCHITECTE

Lycées Voltaire et Gauguin / Frac Centre

Orléans - La Source (45)

Février - Mai 2016

PRÉAMBULE

En 2016, sera organisée pour la première fois, en collaboration avec le Frac Centre et avec la participation du lycée Paul Gauguin, une résidence d'architecte au lycée Voltaire à Orléans-La Source.

Les deux établissements scolaires sont implantés dans la ville nouvelle de La Source, au sein de la même cité scolaire réalisée entre 1966 et 1968 par Michel Andrault et Pierre Parat en collaboration avec Jean Prouvé.

À l'instar de nombreux projets architecturaux construits dans ce quartier, la conception de la cité a été guidée par un idéal à la fois social et technologique caractéristique de la fin des années 1960. A ce titre, elle constitue un patrimoine architectural particulièrement fort de l'époque contemporaine.

La résidence d'architecte bénéficie du soutien du conseil régional du Centre - Val de Loire au travers de Ci'T Lycées. Initiée en 2011, cette démarche a pour ambition d'encourager l'ouverture du lycée vers le territoire et du territoire vers le lycée en favorisant la construction d'une relation durable et progressive entre tous les acteurs et en faisant émerger des réseaux qui permettront un enrichissement mutuel.

Ci'T Lycées a été déployée sur neuf territoires de la région Centre - Val de Loire, dont celui dessiné par le lycée d'enseignement général et technologique Voltaire et le lycée des métiers et des services Paul Gauguin.

Dans ce cadre, la résidence s'inscrit dans le prolongement du travail engagé sur la valeur patrimoniale de l'architecture de l'ensemble de la cité scolaire Voltaire-Gauguin, à l'occasion du chantier lié aux travaux de reconstruction de l'internat, sur l'année scolaire 2014-2015.

LE CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE

Orléans - La Source a été conçue dans la lignée des villes nouvelles, dont le programme débute au même moment en France. Fortement marquée dans son plan par les conceptions urbanistiques modernes et par un souci de bien-être de l'habitant, les « expériences architecturales » de cette « cité pilote du 21^e siècle » trouvent une illustration particulièrement réussie dans la cité scolaire, implantée entre la « dalle », l'université et le CNRS.

La ville nouvelle de Orléans - La Source

En 1959, la ville d'Orléans, sous l'égide du nouveau maire Roger Secrétain, acquiert 750 hectares répartis entre le domaine de La Source et celui de Concyr, un terrain boisé vendu par la commune de Saint-Cyr-en-Val, afin d'y construire une cité satellite.

Intitulée « Orléans II », elle avait pour objectifs d'endiguer la crise du logement, de relancer la croissance d'Orléans, alors concurrencée par certaines villes périphériques, mais aussi d'accueillir des infrastructures (CNRS, suivi du BRGM) relocalisées à Orléans dans le cadre de la vague de décentralisation. Cette acquisition permettait, par l'ajout d'un nouveau quartier à la vocation à la fois résidentielle, universitaire et économique, une extension du tissu urbain à la périphérie sud, reliée au territoire orléanais par une mince bande de terre serpentant entre les communes de Saint-Jean-de-Blanc et Olivet.

En 1962, les architectes Olivier-Clément Cacoub, en charge du nouveau campus universitaire, et Louis Arretche en charge de la ville nouvelle, présentent leur projet. Cette double tonalité du quartier, et l'importance laissée à la recherche et à l'enseignement universitaire dans le plan masse, avec 180 hectares qui leur sont dévolus (dont 80 pour le CNRS) témoigne de la volonté d'inscrire le projet dans une dynamique tournée vers l'innovation et la prospective.

Louis Arretche propose une ville dont « les princes seront les piétons » et qui conservera un maximum d'arbres tout en s'appuyant sur les préceptes modernes pour trouver un équilibre « harmonieux » entre le souci du bien-être des habitants et le respect des exigences de la vie moderne : « Il faut que l'utile devienne du beau et que l'architecture réussisse à créer un décor journalier qui donne la joie de vivre. »

L'architecte favorise également la mixité sociale en planifiant divers quartiers résidentiels à côté des grands ensembles. La ville comptera 2500 logements individuels et 5000 logements collectifs, dont ceux du campus universitaire. Tous les habitats collectifs sont composés de tours et de barres et implantés dans un environnement minéral, mettant ainsi en avant l'importance de la hauteur, tandis que les espaces verts se concentrent à proximité de la zone pavillonnaire.

Le quartier intégrera ainsi l'ensemble des fonctions : de l'habitat, à la fois sous forme pavillonnaire et de logements collectifs, des infrastructures de loisirs (salle de spectacle, bibliothèque, piscine, stade...), d'enseignements (de l'école à l'université) et de recherches (BRGM, CNRS), des entreprises, ainsi que des voies indépendantes pour les circulations piétonnes ou automobiles.

Les premiers projets architecturaux témoignaient de l'ambition innovatrice du quartier, en particulier dans l'aménagement de la « Dalle ». Elle sera cependant revue à la baisse, faute de moyens, impactant directement l'évolution ultérieure du quartier (dalle incomplète, immeubles « plus standard », etc.).



Orléans-La Source (Loiret) : vue aérienne. Carte postale.

La Cité scolaire, de 1966 à 2016



Michel Andrault et Pierre Parat, *Lycée de jeunes filles*, La Source, Orléans, 1968 - Collection Frac Centre (Photo : F. Lauginie)

Surnommé « le lycée de l'an 2000 » à l'époque de sa construction, cette cité scolaire fut réalisée en 1968 dans la ville nouvelle de La Source à Orléans, par les architectes Michel Andrault et Pierre Parat, en collaboration avec Jean Prouvé.

Ensemble, ils proposèrent un projet radicalement différent des nombreux établissements scolaires construits à l'époque. Porté par une double logique d'économie et de rapidité de construction (18 mois au lieu des 30 initialement prévus) et de quête d'un nouveau vivre ensemble, le complexe scolaire témoigne par son organisation d'un idéal d'épanouissement individuel et communautaire emblématique des années 1960-1970, et dont témoigne la mixité de l'enseignement (seul l'internat est réservé aux jeunes filles).

En rupture complète avec le principe des monoblocs scolaires, les architectes imaginent un plan éclaté, avec trente-huit blocs reliés par un forum. Un bâtiment est destiné à accueillir des activités culturelles et offre une polyvalence de salles assurant la cohésion

entre trois unités d'enseignement différentes : un collège, un lycée classique et moderne, un collège d'enseignement technique. Cette répartition en petites unités transforme la cité scolaire en un jardin architecturé laissé à la libre appropriation des élèves.

Les architectes cherchent également à « humaniser » les dortoirs et le réfectoire en créant des chambres et un restaurant confortables. Afin de faciliter la construction, Jean Prouvé met au point avec la Compagnie Industrielle de Matériel de Transport (C.I.M.T) une technique de construction rapide et sans échafaudage, le « liftslab » : des dalles sont coulées, élevées et fixées par des clavettes sur des poteaux en béton armé. Les murs de façade légers et industrialisés sont constitués de panneaux sandwich en tôle et en matière isolante. Contrastant avec les volumes simples et blancs ainsi créés, le forum réalisé par les artistes Yvette Vincent et Bernard Alleaume, dessine quant à lui une topographie accidentée et asymétrique, rythmée par des strates en guise de gradins.



Lycée et collège de jeunes filles, cité scolaire de la Source, actuellement lycées Voltaire et Gauguin - Les internats vus depuis le bâtiment L © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, François Lauginie

LES ACTEURS

Le lycée Voltaire et le lycée Gauguin

Le **lycée Voltaire** est un établissement général et technologique qui offre notamment des spécialités en section littéraire, arts plastiques, histoire des arts, théâtre, des sections premières technologiques STMG (Management et Communication) et ST2S (Santé et Sociales). Il propose également une formation en enseignement supérieur (BTS communication, notariat, négociation et relation client, management des unités commerciales, service et prestation des secteurs sanitaire et social) et une section de DTS (imagerie médicale) et classe préparatoire aux grandes écoles ECE et ECT.

Plus de 1700 élèves fréquentent le lycée Voltaire. À l'instar de ceux du lycée Gauguin, ces élèves sont originaires d'Orléans - La Source mais aussi du territoire rural proche, dans un rayon de 15 à 20 kilomètres au sud. D'autres proviennent de zones plus éloignées afin de suivre les formations spécifiques de l'offre éducative. Le lycée Voltaire occupe deux-tiers de l'externat de la cité scolaire.

Le projet d'établissement établi pour la période 2014-2017 est organisé autour de 5 axes :

- AXE 1 :** Favoriser la continuité et la réussite du parcours scolaire des élèves
- AXE 2 :** Prévenir les ruptures et le décrochage scolaire
- AXE 3 :** Développer des compétences transversales
- AXE 4 :** Favoriser la mobilité et ouvrir l'établissement
- AXE 5 :** Soutenir la polyvalence de l'établissement

Le lycée Voltaire est le porteur du projet de résidence. Il est présent tout au long de celui-ci au travers de ses référents du personnel de direction, pédagogique et technique : il accompagne l'architecte dans la dimension humaine, technique et logistique du projet. Il est associé à titre consultatif au suivi artistique de la résidence.

Le **lycée Des Métiers Des Services Paul Gauguin** accueille 750 élèves qu'il forme aux métiers de gestion/administration, commerce, l'accueil relation client et usager, aide soin et service à la personne, hygiène propreté et stérilisation et mode.

L'ensemble de l'équipe éducative a à cœur de proposer à ses élèves des projets culturels stimulants et de leur offrir l'opportunité de travailler avec des artistes contemporains que ce soit pour créer des costumes, participer à des chorégraphies ou des spectacles de marionnettes à destination de structures partenaires (crèches, écoles maternelles ou EHPAD). L'établissement a tissé des partenariats pérennes notamment avec la Scène Nationale d'Orléans et la Fabrique opéra Val de Loire.

Le projet culturel s'intègre dans le projet d'établissement qui vise dans ses axes 3 et 4 à « développer les compétences transversales » (objectif 2 : encourager et développer des pratiques culturelles, artistiques et scientifiques) et à « favoriser la mobilité des élèves et l'ouverture de l'établissement » (objectif 1 : faire découvrir la diversité des langues et des cultures et soutenir les progrès linguistiques ; objectif 2 : développer et approfondir les partenariats).

Les élèves des deux lycées ont accès à l'internat, en cours de reconstruction, qui compte 405 places. L'usage du gymnase est également commun et les élèves peuvent fréquenter librement les cafétérias et CDI des deux lycées, qui disposent chacun d'ateliers techniques indépendants.

L'organisation d'une résidence d'architecte dans la cité scolaire permettra : d'entretenir une culture humaniste au sein des établissements, d'encourager les pratiques culturelles et artistiques, de proposer des pratiques transdisciplinaires autour de projets de classe, de créer ou de renforcer les liens avec différents partenaires, de faire connaître l'intérêt architectural et patrimonial des établissements tant au niveau de la ville que du bassin de recrutement des élèves.

Le Frac Centre

Les Fonds régionaux d'art contemporain ont pour mission la diffusion, la sensibilisation et le soutien à la création contemporaine. Ils sont à la fois un lieu ressource à travers leur collection ainsi qu'un lieu d'expérimentation artistique.

En 1991, le Frac Centre prend le parti de réunir l'art contemporain et l'architecture expérimentale des années 1950 à aujourd'hui

au sein d'une même collection. La collection du Frac Centre est constituée aujourd'hui de quelque 600 œuvres, 800 maquettes d'architecture et plus de 15 000 dessins ainsi que de nombreux fonds d'architectes. Reconnue internationalement, cette collection est représentée à travers 150 architectes, une centaine d'artistes et constitue un patrimoine unique.

Le Frac Centre mettra en œuvre un accompagnement artistique et culturel, en s'appuyant sur ses compétences et son expérience du soutien à la création, de la production déléguée, de la médiation et de la sensibilisation afin de proposer à l'architecte un contexte favorable et professionnel pour la bonne réalisation de son projet.



Vue de l'exposition ArchiLab "Naturaliser l'architecture", 2013-2014, Turbulences - Frac Centre photo : F. Lauginie

Les autres partenaires

La résidence d'architecte bénéficie de l'appui financier du **Conseil régional du Centre - Val de Loire** au travers de la démarche CiT'Lycées portée par le service actions éducatives au sein de la direction des lycées et de l'action éducative, en collaboration avec les directions de la culture et de l'inventaire du patrimoine. La **Drac Centre - Val de Loire** et la **Maison de l'architecture du Centre - Val de Loire** sont représentées au sein du comité de sélection.

LES OBJECTIFS ET LES FINALITÉS DE LA RÉSIDENCE

- Un soutien à la conception et à la réflexion architecturale, appréhendable sur toute la durée de la résidence par le public dans les différents espaces mis à disposition de l'architecte, puis par une restitution effectuée à l'issue de celle-ci et pour laquelle sera explicitement étudiée l'éventualité d'une production d'exposition ou d'une édition selon la nature du projet développé ;
- Un accompagnement de l'architecte dans son processus de recherche sous la forme d'un suivi artistique, d'un suivi de production et de la résidence qui impliqueront les membres désignés par le Frac Centre (en fonction de la nature et des orientations artistiques annoncées et mises en œuvre) ainsi que ceux désignés par le lycée Voltaire ;
- La mise en relation de l'architecte et des différents publics de la résidence : cette résidence entend également permettre la rencontre entre une démarche de recherche architecturale et les publics divers qui composent le territoire par le biais

d'échanges ou de rencontres à programmer au sein et en dehors du lycée Voltaire, dans le quartier de La Source ainsi qu'aux Turbulences - Frac Centre. Les actions d'accompagnement de la résidence devront être envisagées en cohérence et dans le prolongement du projet proposé par l'architecte sélectionné. Ces actions devront notamment permettre aux acteurs du territoire défini par le projet de l'architecte résident de :

- Découvrir l'architecture et le montage d'un projet, depuis sa conception jusqu'au rendu (comme par exemple la réalisation d'un objet, d'une installation, d'une exposition, d'une édition, etc.)
- Replacer l'architecture de la cité scolaire dans ses dimensions philosophiques, historiques, géographiques, sociales et esthétiques ;
- Favoriser une réflexion sur les perspectives d'avenir en incluant le développement durable (économique, social, environnemental, etc.).

LES CONDITIONS GÉNÉRALES

- L'architecte percevra une **rémunération de 4 000 €** pour l'ensemble du projet de résidence. Il disposera par ailleurs d'un **budget de production de 4 000 €** ;
- L'architecte est **hébergé dans un studio meublé** de 31 m² bénéficiant d'une connexion Internet et situé au sein de la résidence des Magnolias dans le campus voisin de l'Université d'Orléans, pris en charge par le lycée Voltaire avec accès au restaurant scolaire le matin, le midi et le soir pendant les périodes scolaires (du lundi au vendredi, hors vacances scolaires) ;
- L'architecte disposera d'un **atelier d'environ 25 m²**. L'outillage et les ateliers techniques du lycée Voltaire sont également mis à disposition de l'architecte ;
- La résidence est d'une **durée de 12 semaines de présence effective** à partir de début février, réparties comme suit :
 - **Première période de résidence** : du lundi 01 février au vendredi 12 février (comprenant une semaine de vacances scolaires)
 - **Fermeture totale de l'établissement** : du samedi 13 février au dimanche 21 février
 - **Deuxième période de résidence** : du lundi 22 février au vendredi 08 avril (comprenant une semaine de vacances scolaires)
- La résidence d'architecte induit une présence singulière de l'architecte sur le territoire défini par la cité scolaire. Elle est portée par un projet artistique construit sur la rencontre entre une démarche personnelle et le contexte ainsi que l'histoire spécifiques de l'établissement, de son architecture ainsi que de son territoire d'action et d'implantation. Durant cette période, la présence de l'architecte au lycée relève donc d'**une immersion nécessaire** au sein de la cité scolaire pour répondre favorablement à l'idée que ce contexte particulier aura nécessairement une incidence sur la recherche ; c'est à ce titre que la mise à disposition d'un studio se justifie comme l'accompagnement du suivi du processus de création et de ses modes de restitution.
- L'implantation de la résidence dans l'enceinte du lycée requiert, de la part de l'architecte, le **respect du règlement intérieur en vigueur** ;
- Le projet conçu au cours de la résidence reste la **propriété de l'architecte**.

CANDIDATURE

Critères de sélection :

- La résidence est ouverte à un(e) architecte diplômé(e) parlant français couramment.
- La démarche ou le projet spécifique de l'architecte devra s'adapter aux spécificités de l'établissement et du contexte de la résidence.
- Aucun thème n'est imposé à l'architecte, mais son projet sera notamment évalué au regard de son adéquation avec les deux critères suivants :
 - En accord, avec la collection du Frac Centre orientée sur les relations entre l'art et l'architecture dans leur dimension expérimentale, le dossier de candidature devra démontrer la volonté d'aborder l'architecture et sa relation au territoire selon un angle prospectif : la mise en place de cette résidence a pour ambition d'engager un travail de recherche architecturale sur les relations nombreuses et complexes qui se tissent entre le territoire de la cité scolaire et ce ou ceux qui le composent, le pratiquent ou l'habitent. Ce projet de résidence s'inscrit dans la démarche qui a présidé à la conception de la cité scolaire par les architectes Andraut et Parat, marquée par la rencontre entre un idéal d'épanouissement individuel et communautaire et une mise en œuvre recourant à des solutions techniques innovantes.
 - Le projet proposé devra témoigner d'une volonté de favoriser la rencontre entre les acteurs du territoire dans leur diversité (personnels, élèves, parents, usagers, riverains, etc.) et la création architecturale envisagée comme un processus expérimental de conception et de réflexion sur l'espace.

Dossier de candidature :

Pour être recevables, les candidats devront fournir un dossier comprenant :

- Une note d'intention (1 page maximum) explicitant la pertinence de leur projet au regard de la spécificité de la résidence ;
- Un curriculum vitae ;
- Un dossier illustré représentatif du travail général de l'architecte. Afin de prévenir les éventuels problèmes techniques et pour faciliter la présentation des dossiers, il est important d'accompagner les supports informatiques de sorties papier. Pour les présentations numériques, il est demandé au candidat de sélectionner des extraits de 3 projets significatifs selon lui (durée maximum : 10 minutes) ;
- Une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour du dossier.

Le dossier de candidature est à envoyer **par voie postale** dans une enveloppe portant la mention « Résidence d'architecte - lycées Voltaire et Gauguin / Frac Centre » à l'adresse suivante :

Les Turbulences - Frac Centre
88 rue du Colombier
45 000 Orléans

La date limite de réception des dossiers de candidature est le **31/08/2015**.

Comité de sélection

Le comité de sélection est composé de membres représentant les différents partenaires.

CALENDRIER

10 juillet 2015	Lancement de l'appel à candidature
31 août 2015	Date limite de réception des dossiers
Septembre 2015	Sélection de l'architecte, en deux temps : - Une première sélection sur dossier ; - Une sélection finale après entretien avec le comité de sélection.
15 octobre 2015	Décision finale
Du lundi 01 février au vendredi 12 février 2016	Première période de résidence (comprenant une semaine de vacances scolaires)
Du samedi 13 février au dimanche 21 février 2016	Fermeture complète de la cité scolaire
Du lundi 22 février au vendredi 08 avril 2016	Deuxième période de résidence (comprenant une semaine de vacances scolaires)
Du samedi 09 avril au dimanche 17 avril 2016	Fermeture complète de la cité scolaire
Du lundi 18 avril au mercredi 04 mai 2016	Troisième période de résidence
Mai 2016	Restitution

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Tous renseignements peuvent être demandés auprès de :

Marine Bichon / Marie Lemaire

Les Turbulences - Frac Centre

Tél : 02 38 62 52 00

residence@frac-centre.fr

ANNEXES

Quelques dates-clés :

1959 - 1961 :	Acquisition par la Ville et le Département des Domaines de La Source et de Concyr à 8 kms au sud d'Orléans. Cacoub et Arretche sont chargés respectivement du Campus et du secteur urbain du nouveau quartier. 25 habitants sont recensés sur ce territoire.
1962	Cession de 110 Ha du Domaine de la Source à l'Education Nationale Pose de la première pierre du BRGM
1963	Début des travaux de construction des 518 logements (Beauchamps, Genêts et Bouleaux) Installation des premières familles à Beauchamps Ouverture du Parc Floral Construction du premier laboratoire du CNRS
1965	Ouverture de la Faculté des sciences dans les préfabriqués Pose de la première pierre des Chèques postaux et de la première résidence Universitaire (architectes : Arretche et Forestier) Publication du décret portant création de l'Université d'Orléans-Tours Création du Racing Club d'Orléans-La Source Organisation de la première fête du 14 juillet Tenue du premier marché à La Source
1966	Pose de la première pierre du lycée Ouverture de l'annexe provisoire de la mairie.
1967	Ouverture du premier groupe scolaire primaire et maternelle à Romain Rolland Ouverture du chantier des 1203 logements : A. de Savoie et C. Flammarion Première rentrée solennelle à l'Université avec 3500 étudiants Avril - Octobre 1967 : organisation des Floralies internationales d'Orléans au Parc floral (2 300 000 visiteurs, 35 hectares d'exposition)
1968	Début de la construction de la Faculté de Droit et du centre de médecine préventive de l'Université Construction des premiers pavillons aux abords de l'avenue de l'Hôpital 30 septembre : Ouverture du lycée mixte polyvalent d'Orléans-La Source : 1^{ère} rentrée scolaire et transfert des classes des lycées Pothier et Jean Zay (Orléans) Inauguration du Centre informatique d'Electricité de France (architectes : Atelier de Montrouge)
1969	Aménagement de l'entrée du lycée et de la future passerelle entre la dalle et le lycée Début de la construction des 1217 logements Pierres et Lumières
1970 - 1971	3380 élèves scolarisés à La Source : 1500 de la maternelle à la classe de fin d'études du cycle primaire + 1880 dans le secondaire. 2200 élèves sont scolarisés dans la cité scolaire : 831 au lycée, 609 dans le premier cycle ; 760 au CET, 830 étaient internes. Construction de la tour de l'ORTF (FR3). Mise en chantier du Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO) Construction du Château d'eau (L. Arretche) Début de la construction des premières entreprises : Substancia, Orlane, Chambon... Ouverture du premier collège : CES Alain Fournier Ouverture du Centre commercial 2002

1972 - 1973	<p>Construction des installations sportives au lycée</p> <p>Ouverture du complexe nautique</p> <p>Inauguration de la salle Gérard Philippe</p> <p>Ouverture de la nouvelle Faculté de Droit</p>
1974	<p>Ouverture du collège Montesquieu / dernier transfert des collégiens</p> <p>Extension du parking et aménagement d'un trottoir</p>
1975	<p>Installation de la sculpture « L'indien, le gardien des plaines » (artiste : Blackbear Bosin) au carrefour Kennedy et la Bolière et offerte par la ville jumelée de Wichita</p> <p>Première Assemblée Générale de la MJC, place Saint-Beuve</p> <p>Ouverture de la bibliothèque municipale</p> <p>Construction du Lac de l'Orée de Sologne et de la première tranche de pavillons.</p> <p>Ouverture du CHRO de La Source</p>
1976	<p>Ouverture du premier centre social « Romain Rolland »</p> <p>Création de l'A.H.L.S. (Association des Habitants de La Source)</p>
1977	<p>Désannexion du lycée d'enseignement professionnel : une cloison est élevée dans le couloir conduisant du LEP (ex collège d'enseignement technique) au lycée. Le partage entre les deux établissements prend des allures de ségrégation. Tout le personnel est en grève.</p>
1978	<p>Ouverture du centre commercial de La Bolière.</p> <p>Achèvement de l'ensemble immobilier La Bolière : La Bécasse, Roberval</p> <p>La SEMTAO (transports publics) met en place une desserte urbaine</p>
1979	Ouverture du Bureau de poste définitif
1980	Le lycée d'enseignement général et technique est baptisé lycée Voltaire
1981	Ouverture de la mairie annexe et du commissariat
1984	<p>Ouverture du dernier groupe scolaire « Les Guernazelles ».</p> <p>La Source est retenue au titre des opérations « Banlieue 89 »</p>
1986 - 1987	<p>Création du technoparc Léonard de Vinci et de la pépinière d'entreprises.</p> <p>Ouverture de la Faculté de Lettres.</p> <p>Ouverture de la voie rapide G. Galloux à partir du pont Thinat entre la Source et Orléans.</p>
1998	Septembre : ouverture de l'actuel CDI du lycée
1989	La section laboratoire du lycée Voltaire émigre vers le lycée Jacques Monod (Saint-Jean-de-Braye)
1992	Inauguration de la Salle Fernand Pellicier avec le foyer du 3 ^e âge et l'école de musique
1993	Construction du nouveau centre des Sapeurs-Pompiers
1994	La Source est classée site prioritaire dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération orléanaise
1995	Démolition de la salle polyvalente (pour des raisons de chauffage et de sonorisation) et construction du restaurant
1996	<p>Inauguration du nouveau centre urbain</p> <p>Le quartier est placé dans la liste des zones urbaines sensibles et des zones de redynamisation urbaine</p>
1997	Ouverture du lycée Charles Péguy ; les effectifs du lycée Voltaire en sont allégés.
1998	Création de la nouvelle entrée et locaux administratifs
1999	<p>Début des travaux d'implantation du tramway.</p> <p>Décision du conseil municipal visant à restructurer le secteur HLM (« Grand Projet de Ville »)</p>
2000	Inauguration du tramway

2004	Lancement du Grand Projet de Ville (GPV) : projet de renouvellement urbain prévoyant la démolition de 589 logements sociaux, la réhabilitation de 1200 logements sociaux, la reconstruction sur site de 170 logements et hors site de 419 logements sociaux, la réalisation d'une médiathèque et du complexe sportif Minouflet, l'aménagement des espaces publics et la restructuration des voiries.
2005	L'équerre d'argent est attribuée à la bibliothèque universitaire des sciences (architectes : Pascal Rollet et Florence Lipsky)
2006	Ouverture du complexe sportif Minouflet
2009	Inauguration de la médiathèque Maurice Genevoix
2011 - 2012	Création des nouveaux logements de fonction suivie de la destruction des anciens
2012	Septembre : ouverture du nouveau collège Montesquieu, fusionné
2015 - 2016	Destruction partielle de l'ancien internat et construction du nouvel internat Ouverture du Nouvel Hôpital d'Orléans (NHO) – achèvement du transfert de l'hôpital Madeleine.

Quelques sites ressources :

Le site Internet du Frac Centre : www.frac-centre.fr

Le site Internet du lycée Voltaire : www.voltaire.com.fr

Le site Internet du lycée Gauguin : <http://lp-gauguin.fr/>

Le site Internet de l'Association des Habitants d'Orléans - La Source (AHLS) : <http://www.ahls-indien.fr/>

"Retour à La Source : les premières années d'un quartier orléanais". Exposition virtuelle des Archives de la ville d'Orléans : <http://archives.orleans.fr/article.php?larub=215&titre=retour-a-la-source-les-premieres-annees-d-un-quartier-orleanais>

Liste des associations implantées à Orléans - La Source

Disponible sur demande

Dossier documentaire

Disponible sur demande